

Bulletin Municipal Annuel

N° 8
Février
2018

volmerangelesboulay.fr

Volm'infos



VOLMERANGE
LÈS BOULAY



Sommaire

MOT DU MAIRE	Page 1
ETAT CIVIL 2017	Page 2
VIE SCOLAIRE	Page 2
TRAVAUX EN 2017	Page 3
REPAS DES AINES	Page 4
CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES	Page 5
FÊTE DES VOISINS	Page 6
ARBRE DE NOËL	Page 7
«D'ART D'ART» DE LA TERRE AU BOIS	Page 8
«DE LA NIED AU NIARI»	Page 9
CONSEIL DE FABRIQUE	Page 10
MARCHÉ SOLIDAIRE, UN AN DÉJÀ	Page 11
FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE	Pages 12 et 13
LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2017.....	Pages 14 à 21
LE SYNDICAT ARBORICOLE	Page 22
LA CONFRÉRIE DE LA BOULE	Page 23
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»	Pages 24 à 28
AGENDA DES MANIFESTATIONS	Page 29
DU CÔTÉ DE LA CCHPB	Page 30
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2017	Pages 31 à 37
BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2016/2017	Page 37
BUDGET PRIMITIF 2017	Page 38
COMPTE ADMINISTRATIF 2017	Page 39
PAGE PRATIQUE	Pages 40 et 41

Volm'infos - Février 2018 - N° 8

Directeur de la publication : Pierre ALBERT
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK
Comité de rédaction et de correction :
les membres de la commission informations et
communications, les responsables et membres des
associations, la directrice et les institutrices de l'école
«Le Pâtural» et la responsable du centre périscolaire.
Photos : les membres des associations,
du périscolaire, de l'école «Le Pâtural»,
Marc CAILLET et Thierry JENCZAK.

Mise en page et impression :
ImprimCom'Est 57220 Boulay

Photos de couvertures :
les membres des associations,
du périscolaire, de l'école «Le Pâtural»,
Marc CAILLET et Thierry JENCZAK.

Retrouvez également le bulletin sur
www.volmerangelesboulay.fr



Mot du Maire

Chères Volmerangeoises,
Chers Volmerangeois,

Je suis heureux, comme chaque année, de vous présenter votre bulletin municipal. Vous découvrirez au fil des pages, des activités menées par l'équipe municipale ainsi que celle des différents acteurs de la vie de notre village.

Je ne reviendrai pas sur les contraintes budgétaires qui s'imposent à notre commune et qui s'inscrivent dans un contexte général, social et économique peu favorable à l'investissement, même si ce sujet demeure une de mes préoccupations majeures.

Après les périodes de crues de janvier, je me dois de vous rassurer. Notre village, fort heureusement, ne relève pas d'un plan de prévention des risques -inondations- et nos habitants sont préservés du

risque de débordement de la Nied. Celle-ci a en effet une configuration topographique spécifique qui lui permet de déborder dans les champs et les espaces naturels comme les prairies et zones humides. Comme vous avez pu le constater, les inondations ont surtout touché le secteur autour de la distillerie, ce qui n'a aucune incidence sur la sécurité des habitants.

Le village continue à bouger et à offrir de nombreuses occasions de rencontres et de loisirs grâce à nos associations. Le groupe scolaire et le périscolaire se veulent toujours plus accueillants et innovants pour nos enfants. Nos aînés, que nous avons rencontrés récemment, se portent vaillamment à l'image de notre doyenne. Les événements passés relatés dans ce numéro témoignent de la vitalité de notre village. Je tiens à en remercier vivement tous les acteurs.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Volmerange.

Un premier PACS a été signé en mairie, je souhaite beaucoup de bonheur au nouveau couple.

Enfin, bien que la date de présentation des vœux soit passée, je tiens à vous renouveler les miens en ces temps de grisaille, afin de vous apporter une note d'optimisme et de sérénité pour le reste de l'année.

Pierre ALBERT,
Maire de Volmerange-lès-Boulay.

Etat-civil 2017

NAISSANCES :

Hugo GUTZWILLER le 4 janvier 2017 à Metz
Enora HUBER le 6 février 2017 à Metz
Gaétan Busetto le 23 juillet 2017 à Peltre

Félicitations aux parents !

MARIAGE :

Sylvie FARINEAUX
 et **Jean-Michel JETTER** le 8 juillet 2017

Tous nos vœux de bonheur !

DECES :

LEHMANN Joseph
 le 8 février 2017
LOUDEN veuve HELD Anne-Marie
 le 6 avril 2017

*Aux familles, nous renouvelons
 l'expression de notre sympathie*

DOYENNE



Chronique d'une dame de 96 ans

Jeanne VECRIGNER est née le 8 février 1922 à VOLMERANGE, comme sa sœur jumelle, Germaine. Elle a vécu là depuis. De son mariage avec Nicolas HOCHARD, elle a donné naissance à trois enfants : Jean-Marie, Bernadette et Raymond.

Qui ne l'a aperçue devant sa porte, observant cette rue principale qu'elle a tant arpentée pour se rendre, durant sa jeunesse, chez son oncle Nicolas HESSE, cafetier et agriculteur, chez qui, en ces temps de travail exclusivement manuel, enfants, neveux et nièces prêtaient main forte.

Elle allait aussi quotidiennement rendre visite à ses frères et sœurs, tous voisins. Dans son esprit, sont-ce les souvenirs de cette rue animée des années 30 auxquels elle pense, des chevaux qui tractaient, des vaches qui partaient en pâture, des poules et des cochons qui vauquaient en

liberté, des tas de fumier qui bordaient la chaussée ? Quelle métamorphose ce flot de voitures, alors qu'il ne passait que deux ou trois automobiles par jour, ou par semaine ! Jeanne est une mémoire intacte de ces temps... qu'on souhaite conserver longtemps encore. Bon anniversaire, mémé Jeanne.

Vie scolaire 2017

A la fin de l'année 2017, la population de jeunes de VOLMERANGE-LES-BOULAY compte 141 enfants et adolescents dont 7 nés en 2017, 2016 et 2015 qui ne sont pas encore scolarisés. Les autres se répartissent dans les écoles maternelles, élémentaires et dans les établissements d'enseignement du second degré selon le tableau ci-contre :

Ecoles	Année 2017
Ecole maternelle de VOLMERANGE	19
Ecole élémentaire de VOLMERANGE	45
Collèges	46
Lycées	24

Les travaux en 2017

Sécurisation du complexe école-périscolaire-salle des fêtes



Réalisation du parking pour le futur parc intergénérationnel



Réalisation des trottoirs dans les chemins de Helstroff et Loutremange



Le repas des aînés

Comme chaque année, le Maire a invité les aînés à se retrouver le dimanche 19 février 2017.



Ils étaient plus de soixante-dix à se rendre à la salle polyvalente de la commune, autour de tables magnifiquement décorées pour l'occasion. Pierre Albert a prononcé un discours de bienvenue devant un auditoire attentif puis a ouvert les festivités. Les convives ont pu apprécier un repas de qualité dans une ambiance chaleureuse et emplies de gaieté.

Tous ont été ravis de cette journée et se sont séparés tard, impatients de se retrouver l'année prochaine !

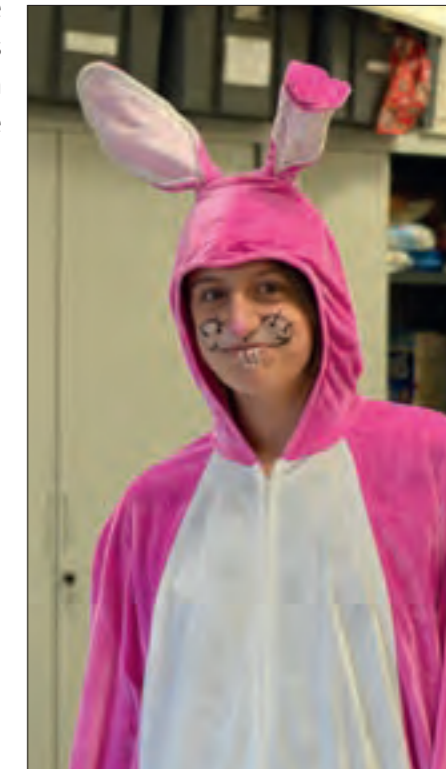


Chasse aux oeufs de Pâques

Le 17 avril 2017 s'est tenue la troisième édition de la chasse aux œufs de Pâques organisée par la MJC, avec l'aide d'ados du village et des membres du conseil municipal. Une soixantaine d'enfants ont répondu à l'invitation et, faisant fi de la pluie, ont « chassé » les œufs dans le jardin pédagogique et le verger de l'école.



Rendez-vous le lundi 2 avril prochain avec notre beau lapin et de belles surprises !



De vrais lapins – un faux également -, étaient de la partie. Les jeux et le stand de maquillage ont eu un franc succès. Un bon moment familial qui s'est terminé autour d'un verre de jus de pomme du village et par la distribution des chocolats de Pâques.



Fête des voisins

Le ciel était clément cette année encore pour accompagner la fête des voisins qui s'est déroulée le 26 mai dans la rue du Pré du Vieux Moulin à VOLMERANGE. Cette fête s'est étendue également dans le lotissement des Naiades. Elle a été l'occasion de se retrouver ou de faire plus ample connaissance et de resserrer les liens de proximité autour d'une bonne table.



Même le beau temps était de la partie. Un bel exemple de convivialité et de bonne humeur.



Arbre de Noël



L'arbre de Noël organisé par la Commune a eu lieu le samedi 16 décembre 2017. Les enfants ont pu apprécier le spectacle «TUILES» présenté par la compagnie Fred TEPPE ; un spectacle solo de jonglerie burlesque dans l'esprit d'un Jacques Tati. Le Père Noël n'a pas manqué de s'arrêter à VOLMERANGE pour distribuer les cadeaux aux enfants sages. Un goûter a clos ce moment magique, dans la bonne humeur et pour le plus grand bonheur des enfants.



«D'art d'art» de la terre au bois



Christine HEITZ céramique

Les créations de Christine, dans son atelier de VOLMERANGE-LES-BOULAY, sont principalement utilitaires. Son «utile» est art, terre et feu !

Avec des bols, des théières, des plats, des vases, des boîtes ou des sculptures... des objets en grès qui sont autant de pièces uniques. Christine a fait le choix du grès parce qu'il lui permet une exploration infinie, aussi bien au niveau des couleurs avec la recherche d'émaux, qu'avec les différentes techniques de cuisson, traditionnelle à 1300°, raku ou enfumage...



Retour sur l'exposition «REGARDS CROISÉS» présentée du 17 septembre au 15 octobre 2017 à l'Espace Clément KIEFFER à VARIZE par Christine HEITZ, potière de VOLMERANGE-LES-BOULAY et sa fille Natacha HEITZ, sculptrice sur bois.



Natacha HEITZ Quand le bois devient cRAKoU... sculpture sur bois

Originaire de Moselle (Heckling, près de Bouzonville) et après une vie professionnelle s'articulant autour de la nature, Natacha devient tourneuse d'art sur bois en 2012. Très vite, son travail s'oriente vers un véritable partenariat avec une essence de bois atypique, originaire des montagnes où elle vit, le pin cembro, avec lequel elle donne naissance aux cRAKoUs. Pour créer ses pièces, elle utilise trois techniques : le tournage d'art sur bois, la sculpture et le travail au feu.

«De la Nied au Niari»

Les maraîchères de «la Nied au Niari» se portent bien.
Leur effectif est passé de 12 à 24.



Notre dernière visite à Nkayi date de juillet 2017. Le président et son vice-président ont prévu une visite pour les vacances d'hiver, à condition que la situation socio-politique locale le permette.

Pour nous contacter : delaniedauniari@gmail.com

Les besoins des maraîchères sont principalement axés autour des semences. Idéalement des semences réutilisables, dont la liste non exhaustive est la suivante : radis, betterave, céleri, persil, poivron, carotte, aubergine, choux, oignon, haricot nain,



Dans la suite de ce projet, **la prochaine campagne de collecte de graines commencera au printemps. Merci d'avance aux futurs généreux donateurs.**

La surface exploitée est actuellement de 1,5 ha environ. Un site supplémentaire est en cours de préparation. Ce qui devrait porter la surface totale à 2 ha d'ici la prochaine saison (mars).

Les 3 hommes présents depuis le début du projet ont été rejoint par certains époux des maraîchères avec la condition «qu'au boulot, ce sont les femmes qui portent la culotte», principe admis et bien assimilé par les époux.

Un compte bancaire alimenté par un versement mensuel de 500 F (équivalent de 1/15 du smic) a été ouvert. Il permet d'assurer le bon fonctionnement de la coopérative. Deux maraîchères ont été endeuillées par le décès brutal de leur enfant respectif. Les autres membres leur ont porté assistance par un versement supplémentaire de 500 F chacun. Un bel esprit de solidarité.

Parmi les cultures que nous avons introduites, par le biais de vos différents dons en graines, deux font un tabac : les radis et les betteraves. Les membres de la coopérative ont expérimenté les feuilles de betteraves cuites. Verdict : c'est très bon.

Notre association suit avec attention deux autres initiatives :

- la coopérative ABON spécialisée dans la transformation d'aliments de volaille et des bouillies alimentaires pour nourrissons (en particulier des nourrissons sous-alimentés). Elle est dirigée par une des maraîchères.
- la coopérative de jeunes qui cultivent du maïs sur 2 ha. A la saison prochaine, ils prévoient de doubler leur surface d'exploitation. Notre but est de leur permettre de travailler en réseau (circuit court).

Conseil de fabrique

Notre église a pour saint patron St-Hubert, dont on peut apercevoir la statue au-dessus du porche de l'église. Il est considéré comme le saint patron des chasseurs, des forestiers et de l'environnement. Il est fêté le 3 novembre dans nos régions. Il vécut, assez librement et de façon mondaine, à la cour, au temps des rois fainéants. Il aimait passionnément la chasse. On nous dit que c'est au cours d'une partie de chasse qu'il s'est converti grâce à la rencontre d'un cerf magnifique. N'ayant pu résister à sa passion, un Vendredi Saint, il est arrivé dans une partie reculée de la forêt des Ardennes où lui apparut un cerf, qui paraissait plus grand et plus beau que les animaux de son espèce, avec une croix lumineuse entre ses bois. Hubert se mit à pourchasser le cerf mais celui-ci parvenait toujours à le distancer sans pour autant se fatiguer. Ce n'est qu'au bout d'un long moment que l'animal s'arrêta et qu'une voix tonna dans le ciel en s'adressant à Hubert en ces termes : «Hubert ! Hubert ! Jusqu'à quand poursuivras-tu les bêtes dans les forêts ? Jusqu'à quand cette vaine passion te fera-t-elle oublier le salut de ton âme ? »

Hubert, saisi d'effroi, se jeta à terre et humblement, il interrogea la vision : «Seigneur ! Que faut-il que je fasse ?»

La voix reprit : «Va donc auprès de Lambert, mon évêque, à Maastricht. Convertis-toi. Fais pénitence de tes péchés, ainsi qu'il te sera enseigné. Voilà ce à quoi tu dois te résoudre pour n'être point damné dans l'éternité. Je te fais confiance, afin que mon Église, en ces régions sauvages, soit par toi grandement fortifiée. »

Et Hubert de répondre, avec force et enthousiasme :

«Merci, ô Seigneur. Vous avez ma promesse. Je ferai pénitence, puisque vous le voulez. Je saurai en toutes choses me montrer digne de vous !»

Hubert devint le disciple de St-Lambert. Il renonça aux honneurs militaires ainsi qu'à la succession de son père.



Nombreuses sont les personnes qui s'investissent pour faire vivre et dynamiser notre paroisse. Nous souhaiterions remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à divers travaux et aux préparations de manifestations :

- nettoyage de la grotte et élagage du feuillage autour de la statue de la vierge Marie, peintures des statues de l'ange et Ste Bernadette ;
- peinture de la porte de l'église, préparation, nettoyage et fleurissement de l'église en vue des offices ;
- soirée Flamms ;
- barbecue du 15 août.

La collecte annuelle de fin d'année 2017 s'est élevée à 2 228 €. Un grand merci à tous les généreux donateurs !

Composition du Conseil de Fabrique

2 membres de droit :

- l'Abbé Xavier CERECKI et Pierre ALBERT Maire de la commune
- Marie-Françoise BORR, présidente
- Colette KIEFFER, trésorière
- Franca LANG, secrétaire
- René BOUCHE, membre



Marché solidaire, un an déjà



En novembre 2016, la commune de Volmerange avait initié la création d'un marché solidaire pour soutenir les producteurs locaux, en promouvant leurs savoir-faire et nos territoires, en permettant la rencontre entre consommateurs et producteurs dans le cadre de circuits courts. Ainsi, depuis cette date, le Syndicat des Arboriculteurs de la commune avec Yves Joncquard, en partenariat avec la mairie et l'entreprise solidaire «LA RUCHE QUI DIT OUI !» organise plusieurs ventes mensuelles de produits locaux. En novembre 2017, nous avons fêté le 1^{er} anniversaire de ce marché, avec des résultats très prometteurs et dont le nombre d'adhérents est en constante augmentation.



Les organisateurs, Valérie et Yves



Francis, le co-organisateur

Agenda des futures distributions 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, ...

Petit rappel sur le principe d'inscription et de distribution :

les consommateurs, après s'être inscrits, sans engagement à la clé, sur le site de

«LA RUCHE QUI DIT OUI !»

(www.laruchequiditoui.fr),

«Ruche de Volmerange-lès-Boulay»,

commandent et paient en ligne les produits souhaités 8 jours avant la distribution.

Les produits sont récupérés auprès des producteurs et du responsable de la ruche le jour de la distribution.



Depuis septembre 2017, nous effectuons une distribution tous les quinze jours, le mardi de 18 h à 19 h à la salle polyvalente de Volmerange-lès-Boulay, en alternant une distribution avec l'ensemble des producteurs et une distribution avec cinq producteurs (viandes, légumes, pains et laitages).



Quelques chiffres de l'an passé :

- nombre de membres potentiels :	647 ;
- producteurs locaux :	18 ;
- un producteur invité (fromage de Savoie) ;	
- volume des ventes pour la période :	55 487,10 € ;
- panier moyen :	56,70 € ;
- nombre de clients par distribution :	49 ;
- première commande par distribution :	6 ;
- nouveaux inscrits au moment de chaque distribution :	12.



Bienvenue au FC Volmerange

Pour le FC VLB, l'année 2017 a été marquée par de nombreux événements.

NOS SENIORS

L'équipe A toujours menée par Julien BEURTON, continue de jouer les premiers rôles dans son groupe. Maintenu facilement en championnat régional dans la catégorie PHR (niveau ligue lorraine), l'équipe continue son excellent travail cette année, en étant 3^{ème} de son groupe à la trêve.

L'accession en division supérieure de l'équipe B a été au rendez-vous cette année. En effet, en terminant 2^{ème} de son groupe, notre équipe «réserve» accède à la 2^{ème} division. Un challenge difficile attend le coach Nasser BENSOUILLAH : maintenir ses hommes à ce niveau. Ce qui est en bonne voie puisque l'équipe se situe à la 2^{ème} place de leur groupe à la trêve.



L'équipe A



L'équipe B



L'équipe des U15, jumelée avec l'US Courcelles-Chaussy



L'équipe des U13



L'équipe des U11



L'équipe des U9



L'équipe des U7

NOS JEUNES

Cette année, le club a engagé presque toutes les catégories de jeunes. En effet, ce ne sont pas moins de 5 équipes qui représentent les couleurs du FC VLB sur les plateaux et en championnat de jeunes.

Grâce à l'association avec le club de foot de Courcelles-Chaussy, nous avons pu maintenir certaines équipes.

Les U15 sont jumelés avec l'US de Courcelles-Chaussy et sont entraînés par Grégory STEYER et Laurent MULLER, qui officient au sein de ce groupe avec de belles perspectives (photo page ci-contre). Les U13, entraînés par Guillaume HAMMAN, présentent un groupe avec d'énormes qualités.

Les U11, jumelés également avec l'US de Courcelles-Chaussy et coachés par Benoît SCHVIND, ont réalisé de très belles prestations.

Pour les U9, l'année a été plus difficile, mais depuis la reprise en septembre, l'équipe entraînée par Mickaël TUPINIER montre de beaux moments.

Les U7 ont perdu leur coach André CARBALLO qui, après de nombreuses années au sein du club, a décidé de suivre ses enfants. L'équipe a trouvé un nouveau coach pour repartir de l'avant. C'est donc Lorenzo LUTZ qui a pris la direction de ce groupe composé notamment de 3 filles.

NOTRE COMITE

En 2017, le Conseil d'Administration compte 18 membres et des changements sont à souligner. Une page se tourne au sein du club avec le départ de Régine HELD, après plus de 20 ans au secrétariat. Et Philippe JACOB quitte la présidence, après 8 années dans cette fonction, pour assurer la trésorerie du FC VLB. Un grand merci pour toutes ces années !

Un nouveau Comité a vu le jour pour maintenir le club à son niveau.

Benoît SCHVIND est le nouveau président, Evelyne CHEVALLIER, Stéphane JACOB et Anthony DOHR sont les vice-présidents. Philippe JACOB est trésorier. Marie-Laure BOUCHE est trésorière-adjointe et Anne BOUCHE est secrétaire.

Merci à tous les bénévoles et supporters du FC VLB !

Activités de la MJC en 2017

La MJC de VOLMERANGE-LES-BOULAY est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, l'Union départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Départemental de la Moselle et de la commune de VOLMERANGE. Des financements de différents organismes sont reçus pour des projets ponctuels, notamment Scènes et Territoires en Lorraine ou des sponsors (comme ce fut encore le cas cette année d'une enseignante boulognoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale). En 2017, le conseil d'administration de la MJC comptait 18 élus. Il est présidé par Céline LOUIS. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il n'y a pas de salarié permanent, mais la MJC bénéficie du soutien technique de l'UDMJC.

Il y avait 123 adhérents en 2017.

LES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Anne BOUCHE et Mélanie SCHMITT et réalisées en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire proposé aux parents de VOLMERANGE. On peut distinguer :

- les accueils de loisirs des vacances (automne, hiver et printemps) pour les enfants âgés de 3 à 10 ans avec une inscription à la journée ou à la semaine selon le thème des activités ;
- un accueil durant les grandes vacances ainsi qu'un séjour à la mer en juillet ;
- les activités hors temps scolaires : anglais, gym et théâtre.



La récolte du jardin de M. Denis ALBERT



Bûche de Noël



Télé spectacle



Spectacle des enfants

Activités de la MJC en 2017

Accueil de loisirs, vacances d'hiver du 13 au 17 février : «Des enfants et des marottes»

Les 20 enfants inscrits lors de cette semaine ont participé à la création de marottes sur le thème de l'Opéra de la Lune de Jacques PREVERT. Les enfants ont créé un spectacle qu'ils ont présenté en avant-première du spectacle de la Compagnie FABERGOSSE, venue pour l'occasion.



Les enfants ont confectionné des marottes

Accueil de loisirs, vacances de printemps du 10 au 13 avril : «des petits scientifiques»

20 enfants, transformés en petits scientifiques, ont émis des hypothèses et expérimenté le système de fusée à eau. Forts de cet apprentissage pratique, les enfants ont alors changé de costume pour devenir de talentueux musiciens en fabricant et en expérimentant des bâtons de pluie, des xylophones et des flûtes à eau.

Accueil de loisirs, vacances d'été, du 10 au 28 juillet : «Au fil du temps...»

47 enfants ont participé à ce centre aéré avec comme thème de remonter le fil du temps. Nos jeunes voyageurs ont commencé par le XX^e siècle en réalisant des jeux en bois accompagnés par la Compagnie «La Mince Affaire». Ils ont ensuite découvert la Renaissance avec la visite du château de FREISTROFF et son labyrinthe de maïs. Et ils ont fini par l'Antiquité avec la visite du Parc Archéologique de BLIESBRUCK.

Christine, la potière du village, a initié les enfants aux différentes techniques de poterie en usage à chaque étape de leur voyage. Les enfants de plus de 8 ans ont pu faire l'expérience de la plongée à la piscine de Boulay.



Les jeux en bois



Le labyrinthe de maïs du château de Freistroff

Activités de la MJC en 2017



Visite du château de Freistroff



Plongée à la piscine de Boulay

► Séjour d'une semaine à la mer : du 10 au 17 juillet

Un séjour d'une semaine à la mer, organisé en partenariat avec la MJC de CONDE-NORTHEN, a regroupé 36 enfants des deux communes à SANTEC, en Bretagne. Au programme : baignades et activités nautiques, stand up paddle, char à voile, mais aussi des excursions pour visiter toutes les richesses du Nord Finistère. Un séjour avant tout convivial mais rempli de découvertes et d'apprentissages qui seront certainement très utiles à l'épanouissement de chacun.



Arrivée au centre situé en Bretagne



Paddle



Char à voile

Activités de la MJC en 2017



Excursion en bateau



Visite du phare

► Accueil de loisirs : vacances d'automne du 23 au 27 octobre : la Préhistoire

20 enfants ont participé à l'accueil de loisirs qui avait pour thème, dans la continuité de celui de l'été, la Préhistoire. Une fresque a été réalisée avec différents symboles de cette période et les enfants ont élevé des triops, petits crustacés préhistoriques dont l'évolution n'a que très peu changé depuis ces temps-là.



Le feu, pour une cuisson préhistorique



La fresque sur la préhistoire

Activités de la MJC en 2017



Bliesbruck

Gym pour enfants avec Géraldine GAMMELLA

Reprise de la gym enfants les jeudis pour 7 enfants âgés de 6 à 8 ans de 16 h à 17 h (salle de motricité de l'école) et 6 enfants âgés de 8 à 10 ans, de 17 h 15 à 18 h 15.

Séances d'anglais avec Anissa

De janvier à juin : 13 enfants de 5 à 10 ans (débutants et initiés) avec Anissa, tous les vendredis de 16 h 30 à 17 h et de 17 h à 18 h.



Le groupe qui pratique des séances d'anglais



Le spectacle de gym



Le théâtre ados

Atelier théâtre Ados : Nathalie ZANINI

Une dizaine d'adolescents se retrouvent les mercredis soirs, de 17 h à 18 h 30, pour apprendre les différentes techniques du jeu théâtral en vue d'une représentation qui a eu lieu en fin d'année scolaire. Les cours ont repris en septembre et un spectacle se tiendra en juin 2018 sur le thème du «clown et le rire».

Activités de la MJC en 2017

LES SPECTACLES «JEUNE PUBLIC»

En 2017, les enfants du village ont pu assister à trois spectacles interprétés par des compagnies professionnelles :

- «Tour de Chant» par la Cie Fabergosse de METZ, le 16 février ;
- «The Wood» par la Compagnie The Primitives de BRUXELLES, le 3 avril ;
- «Tuile» par la Cie Fred Teppe de NANCY, le 16 décembre, en partenariat avec la commune.

LES ANIMATIONS FESTIVES

Fête patronale

Repas dansant samedi 5 et dimanche 6 novembre. Les maintenant traditionnelles moules-frites et les huîtres ont encore une fois été très appréciées, ainsi que la soirée du samedi assurée par DJ F-EST Animation. À noter le retour des manèges, ce qui donne un peu plus de couleurs à la fête !

Fête de la rivière

La Fête de la Rivière a eu lieu cette année le samedi 1 juillet 2017. Le parcours a retrouvé cette année les berges de la rivière et s'est prolongé par la montée du Klopp, sous une pluie continue ! Le principe est resté le même : un parcours agrémenté de sept arrêts pour déguster des produits et des vins du terroir (charcuterie, nems, crevettes grillées, légumes, potée lorraine, fromages, dessert), le tout accompagné de vins du Beaujolais

La partie artistique a été assurée par l'orchestre Evil Bumblebee (rockabilly) lors de l'accueil, puis la «compagnie Du Petit Monsieur» avec «Deux secondes», spectacle burlesque, et l'Atelier Cirque du Foyer Culturel de FALCK, au départ de la marche.

Le long du parcours, les marcheurs ont pu apprécier les mets et les vins et, pour finir la marche, la «Cie La Mamaille» avec «Juke Box». Enfin, après un repas chaud, le groupe «La Tribu du Bordel» a retenu de nombreux marcheurs jusque tard dans la nuit...



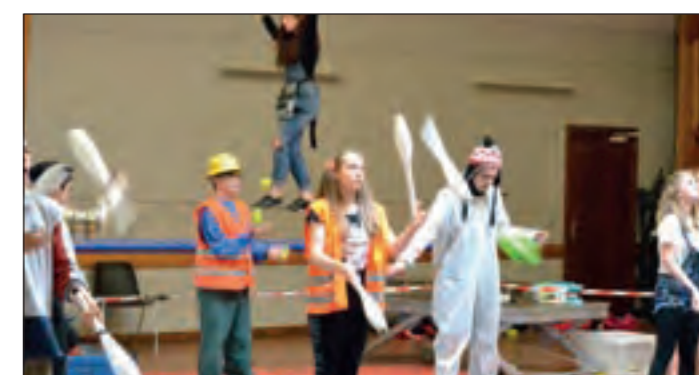
«Juke Box» par la Cie la Mamaille



Un petit encas avant la marche



«Deux secondes» par la Cie du petit monsieur



Spectacle de l'atelier Cirque du foyer culturel de Falck

Activités de la MJC en 2017



L'orchestre Evil Bumblebee



L'orchestre «La tribu du bordel»



C'est un public nombreux qui a assisté au spectacle de l'atelier du cirque

SAISON THEATRALE

Nous avons accueilli six troupes de théâtre en 2017 pour un peu plus de 400 spectateurs. Au programme :

- «ARRGHL l'Amour», par la Compagnie Incognito de LAXOU, le 21 janvier
- «Gorgibus, le Foudre de Guerre», par la Cie Les Oiseaux de Passage de PONT-A-MOUSSON, le 18 mars ;
- «La Nation est navrée», par la compagnie Artopie de MEISENTHAL, le 4 avril ;
- «La Mégère à peu près apprivoisée», par la compagnie Incognito de LAXOU, n'a pas eu lieu le 23 septembre comme prévu du fait de la blessure d'un des comédiens ;
- «Gustaphonie, mythes et saveurs», par la compagnie Omnibus de NANCY, le 28 octobre ;
- «Rouge», par la compagnie Terre de l'Art de THIONVILLE, le 25 novembre.



Activités de la MJC en 2017

PARTICIPATION AU FESTIVAL DES CONTES EN PAYS DE NIED

Dans le cadre du XXIV^e Festival de contes et légendes en Pays de Nied «De Bouches à Oreilles», organisé par le Comité du Pays de Nied, un spectacle en deux parties a eu lieu à la salle polyvalente, en partenariat avec la MJC : «Les temps qui courent», par Bernadète BIDAUDE, les 13 et 14 octobre.



LES ACTIVITES

Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire sont assurés les jeudis soir de 18 h 15 à 19 h 15 par Géraldine GAMMELLA. Nous sommes associés à la MJC de CONDE-NORTHEN pour cette activité mais les cours ont lieu à la salle polyvalente de VOLMERANGE.

Cours de guitare

Dominique BRIGLIO propose, pour la seconde année, des cours individuels de guitare destinés aux jeunes de 7 à 77 ans ! Il vous accueille les lundis, mardis et vendredis dès le milieu d'après-midi jusque tard dans la soirée, suivant vos disponibilités.

Club ados

Depuis le mois de septembre, un club ados s'est ouvert. Ce club propose aux adolescents de se réunir afin de faire des activités diverses : jeux de société, jeux sportifs (quand le temps le permet), ... mais aussi d'organiser de plus gros projets et de chercher les financements pour les réaliser. Ce club réunit 24 adolescents entre 11 et 18 ans et Djamel KENDOSSI l'anime tous les vendredis soirs au périscolaire de 19 h à 21 h.

Cours de yoga

Des cours de yoga, plus précisément de Hathayoga, ont lieu tous les lundis soirs, de 19 h à 20 h 15, à la salle polyvalente. Ces cours, très suivis, sont encadrés par Michèle THIRY.

CONTACT :

Céline LOUIS : celine.vecrigner@gmail.com
Juliette FOULIGNY : juliette.fouigny7@orange.fr

Syndicat Arboricole de Volmerange



→ La distillerie :

Nous pourrions recopier l'article du précédent bulletin... Eh oui, les choses se répètent : gel tardif et aucun fruit ou presque dans notre village. Des communes peu éloignées ont été plus gâtées ! Pourtant les vergers ont rarement été aussi fleuris, mais que faire contre -8°C début mai ?

Cependant, 9 800 litres de mirabelle, 7 600 litres de poire, 1 690 litres de pomme, 780 litres de cidre, 460 litres de quetsche, 410 litres de prune, 400 litres de cerise, 270 litres de raisin, 590 litres de marc et même 100 litres de fraise, 80 litres de pêche et 200 litres de nèfles ont tout de même été distillés cette saison.

Les opérations de distillation ont pris fin début février et ont permis de produire quelques 726 litres d'alcool pur, engendrant une recette fiscale de l'ordre de 5 805 € pour le Trésor Public !

Soyons conscients aussi que les plus anciens, disposant d'un «privilège» de 10 litres d'alcool pur gratuits, sont de moins en moins nombreux : plus de 60 membres lors des premières années, ils ne sont plus qu'une douzaine aujourd'hui.

Toute personne désirant prendre part aux activités du Syndicat (bénévole à la distillerie, au jus de pomme, dans la vigne ou candidat pour un stage de formation à la taille des arbres) est priée de se faire connaître auprès de Gérard VECRIGNER, Patrick TUTIN ou Jean-Marie BLANC.



Compte rendu des activités de la saison 2017/2018 :

L'Assemblée générale a eu lieu le 20 octobre 2017.

Les décisions suivantes ont été adoptées :

- Monsieur Yves JONQUARD est membre du Conseil des Actifs et du Bureau syndical ;

- le bilan financier fait apparaître des dépenses de fonctionnement de 15 201 € et des recettes de 19 935 €. La trésorerie du syndicat arrêtée le 31 mars 2017 est de 108 997 € ;

- les recettes liées à «LA RUCHE QUI DIT OUI» sont de 4 559 € en 2017 pour des dépenses de fonctionnement de 428 €.

Le chiffre d'affaire se monte à 57 139 €.

Près de 647 membres y adhèrent ;

- les investissements en cours : achat d'une nouvelle pompe de transfert, de 2 surpresseurs, de la benne d'évacuation des déchets du jus de pomme, d'une imprimante, d'un réfrigérateur et d'une cafetière ;

- les travaux : la réfection de la cuve du gros alambic et la rénovation du bac de rejet sont effectuées. En projet, la fermeture de l'appentis à l'arrière de l'atelier de jus de pomme pour en faire une réserve ;

- le vignoble sera remis en état au courant du printemps 2018 ;

- participation à l'achat de gobelets non jetables destinés aux associations locales

- participation à la formation de « maître composteur ».

Le Syndicat décide de verser sous forme de don la somme de 50 000 € à la commune de VOLMERANGE en compensation des bénéfices de « LA RUCHE QUI DIT OUI », sur une période de 10 ans.

La prochaine assemblée générale du Syndicat aura sans doute lieu le lundi de la Pentecôte (21 mai 2018 – à confirmer). Une petite surprise est réservée à chaque membre présent. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres et publiée dans la presse locale.

Les permanences pour les inscriptions ont lieu désormais le samedi après-midi de 13 h 30 à 15 h 00, de début octobre à fin décembre, dans l'ancienne école, près de la Mairie.

→ L'atelier de jus de pomme :

Au cours des mois d'octobre et novembre 2017, l'équipe de bénévoles a assuré 20 journées à l'atelier de jus de pomme pour une production de 25 000 litres environ. Les réservations se font par téléphone au 07.82.59.02.77, de préférence 10 jours avant la date prévue, en précisant au plus juste la masse de pommes à transformer afin de permettre un bon fonctionnement de l'atelier.

La Confrérie de la Boule

Le 24 juin 2017, la Confrérie de la Boule a organisé la réouverture de ses locaux avec des animations pour les petits et les grands. Le beau temps et la bonne humeur de chacun ont permis de passer des moments agréables et conviviaux autour de la pétanque.

En collaboration avec le FC de VOLMERANGE, la Confrérie de la Boule avait programmé la traditionnelle brocante en juillet 2017. Les participants et le public sont venus nombreux. Cet engouement nous incite chaque année à nous impliquer davantage pour le plaisir de tous. Toutes les personnes désireuses de faire partie de notre association, jeunes et moins jeunes, qui aiment la pétanque, seront les bienvenues.



Groupe scolaire «Le Pâtural»



Rentrée en chanson

La municipalité de VOLMERANGE alloue la somme de 4 000 € à l'école pour le matériel périssable ou non. La Commune participe aussi aux frais engagés lors des voyages scolaires à hauteur de 12 € par enfant.

ACTIVITES DE L'ANNEE 2017/2018

Depuis septembre 2017, l'école a participé aux activités suivantes :



Spectacle de contes de Noël

Spectacle de contes de Noël

financé par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, interprété par M. KNEUBUHLER à VOLMERANGE pour les enfants du CP au CM2 de VOLMERANGE, CONDE-NORTHEN et HINCKANGE.



Rencontre sportive U.S.E.P. à Ottonville : la course longue

A la rentrée de septembre 2017, l'école «Le Pâtural» comptait 115 enfants

classe de M ^{me} MARCHAL, PS/MS	30 enfants
classe de M ^{me} RENARD, GS/CP	26 enfants
classe de M ^{mes} DUHAL et WEBER, CP/CE1	20 enfants
classe de M ^{me} LOSSON, CE2/CM1	19 enfants
classe de M ^{mes} GETTE et WEBER, CM1/CM2	20 enfants

Groupe scolaire «Le Pâtural»



A Montenach

Rencontre sportive U.S.E.P à Ottonville

Les enfants de CE2/CM1/CM2 ont bénéficié d'une rencontre composée de différents ateliers : course longue, jeu d'orientation, jeu de quilles et présentation de la vidéo «C'est pas sorcier» sur le thème «Ecoute ce que je vois» (photo page ci-contre).

Les dons récoltés lors de cette manifestation ont été reversés cette année à l'Association de la Fée Callista.

Voyage scolaire à la Cabane de Montenach

Les enfants de la petite section au CM2 ont participé à des ateliers sur le tri des déchets et à la découverte du monde animal et végétal.

Sécurité routière

Passage de la piste routière pour tous les enfants du CE2 au CM2.

Brain Gym

Ateliers de Brain Gym avec M^{me} HAAS Anne, rééducatrice au réseau d'aides de BOULAY, pour les élèves de la GS jusqu'au CM2. Le but de cette nouvelle activité est de développer des capacités d'attention et de concentration des apprenants afin de mieux appréhender les apprentissages scolaires.

La dictée d'ELA

Action solidaire avec la dictée d'ELA qui a été lue par Monsieur VECRIGNER, Maire Honoraire, à tous les enfants de CM1/CM2.



La dictée d'ELA

PROJETS 2017/2018

Rencontre U.S.E.P. «chante et danse»

le mercredi 11 avril 2018 à la salle polyvalente de VOLMERANGE.

Rencontre avec nos correspondants allemands de Schmelz

le jeudi 22 mars 2018 à VOLMERANGE.

LE JARDIN PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

Jardin partagé lors des vacances scolaires

Le jardin pédagogique de l'école a été mis à la disposition des familles durant les mois de juillet et août. Parents et enfants ont entretenu le jardin et récolté les légumes et fruits de nos 6 bandes potagères.

Un grand merci aux familles pour ce travail collaboratif !

Le projet ORGANE0

Cette année, ce sont le traitement des déchets et le compostage qui sont au centre des apprentissages. La société ORGANE0 suit notre projet tout au long de l'année scolaire. Le but est d'amener les enfants à recycler pour protéger l'environnement, mieux trier pour mieux recycler et développer le compostage en lien avec la cantine scolaire (pesée des déchets, analyse des différents tris...).

Deux bacs de compostage ont été mis en place dans le jardin près de la mare. Ces bacs peuvent recevoir jusqu'à 2 tonnes de déchets.

Afin de nous accompagner au mieux dans ce projet, ORGANE0 a assuré une formation aux membres du Comité de pilotage, composé d'enseignantes, d'animatrices du périscolaire, des membres de la MJC, du Syndicat des arboriculteurs et du conseil municipal. Ils se sont donc formés aux règles du compostage le samedi 21 octobre 2017. Les membres sont devenus des «référents composteurs» qui sont à votre disposition pour tout renseignement sur le sujet.



Stage compostage



Au centre des apprentissages cette année : le compostage

ATELIER CITOYEN

Dans le cadre de l'Education Morale et Civique, M. PETITGAND, Maire depuis 35 ans de la commune d'ANTILLY et membre de l'Association des Anciens Combattants est intervenu dans les 3 classes de l'élémentaire pour parler :

- des valeurs de la République ; liberté, égalité et fraternité ;
- du drapeau français dont les couleurs rouge et bleue représentent la ville de Paris et le blanc, le roi ;
- du port des différentes écharpes tricolores (Maire, Député)
- du respect et de la politesse lors des diverses salutations ;
- du rôle des Communes, des Départements et Régions.



... ET BIEN D'AUTRES ACTIVITES



Travail avec les blue bot



Le cabanon, septembre 2017

Groupe scolaire «Le Pâtural»

VISITE DE SAINT NICOLAS



Agenda des manifestations

10 mars 2018	loto organisé par le Football Club de VOLMERANGE, à la salle polyvalente ;
24 mars 2018	concert de l'Ecole de Musique et de Danse de la CCHPB, salle polyvalente ;
2 avril 2018	chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de VOLMERANGE, organisée par la MJC en collaboration avec les ados et la Commune, salle polyvalente ;
7 avril 2018	soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
21 avril 2018	soirée poker organisée par le Football Club de VOLMERANGE, salle polyvalente ;
25 et 26 mai 2018	fête de l'école «Le Pâtural» et du périscolaire, salle polyvalente ;
2 juin 2018	soirée flamms organisée par le Conseil de Fabrique salle polyvalente
16 et 17 juin 2018	tournoi sixte au terrain de foot et retransmission de match(s) de la coupe du Monde 2018 dans la salle polyvalente. Ces manifestations sont organisées par le Football Club de VOLMERANGE ;
23 et 24 juin 2018	représentations de l'atelier Théâtre ados de VOLMERANGE, salle polyvalente ;
23 juin 2018	feu de la Saint Jean organisé par le Football Club de VOLMERANGE, à côté de la distillerie ;
7 juillet 2018	fête de la Rivière organisée par la MJC, salle polyvalente et alentours ;
22 septembre 2018	reprise de la saison théâtrale avec la Compagnie Incognito organisée par la MJC, salle polyvalente ;
13 octobre 2018	soirée couscous organisée par le Football Club de VOLMERANGE, à salle polyvalente ;
3 et 4 novembre 2018	fête Patronale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
15 décembre 2018	Arbre de Noël des enfants de la commune organisé par la Commune, salle polyvalente.

Du côté de la CCHPB

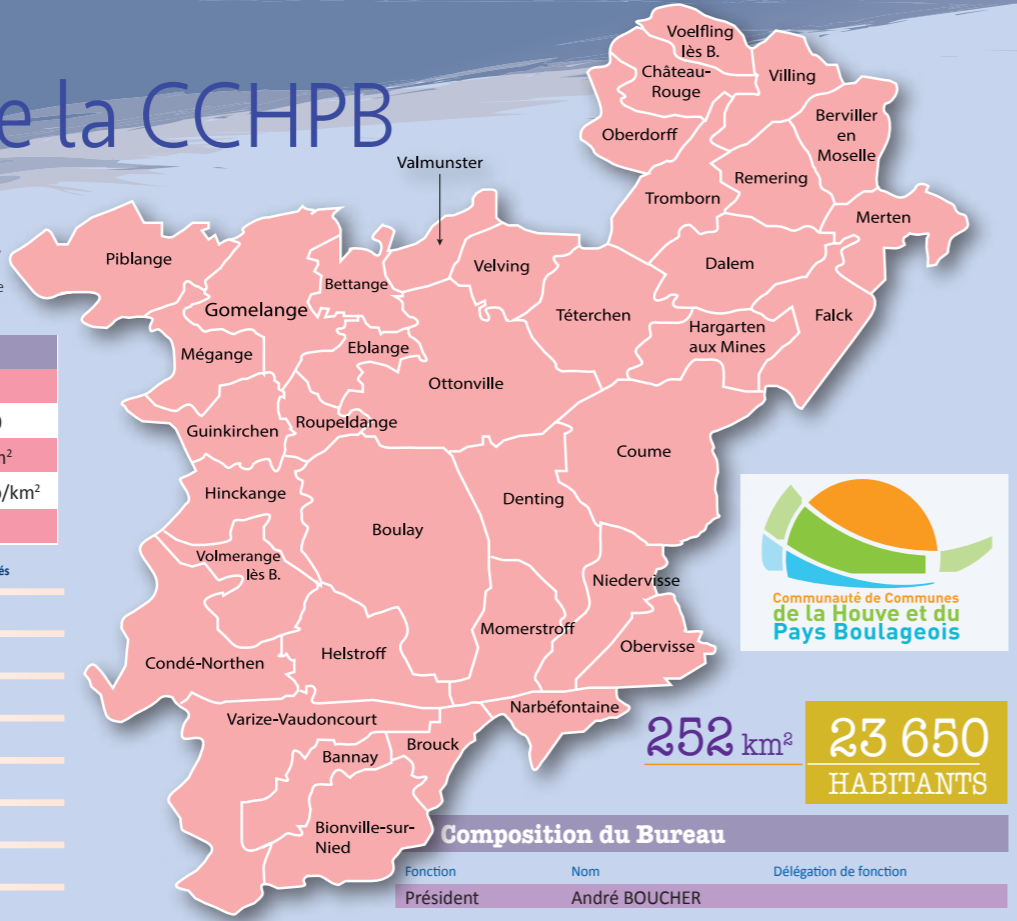
La loi NOTRE a obligé de nombreuses intercommunalités du secteur à se regrouper pour franchir le seuil nominal de 15000 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Pays Boulageois et la Houve se sont unies pour devenir la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois.

Les chiffres - clés	
Nombre de communes	37
Nombre d'habitants	23 650
Superficie	252 km ²
Densité	94 hab/km ²
Nombre d'agents	70

Commune	Nbre d'habitants	Délégués
Bannay	74	1
Berviller en Moselle	499	1
Bettange	233	1
Bionville-sur-Nied	388	1
Boulay	5729	14
Brouck	91	1
Château-Rouge	285	1
Conde-Northen	667	1
Coume	691	1
Dalem	602	1
Denting	267	1
Eblange	384	1
Falck	2531	6
Gomelange	529	1
Guinkirchen	173	1
Hargarten aux Mines	1138	2
Helstroff	525	1
Hinckange	313	1
Mégange	169	1
Merten	1568	4
Momerstroff	287	1
Narbefontaine	125	1
Niedervisse	258	1
Oberdorff	375	1
Obervisse	163	1
Ottonville	432	1
Piblangue	1032	2
Réméring	452	1
Roupeldange	395	1
Téterchen	785	1
Tromborn	386	1
Valmunster	97	1
Varize	546	1
Velving	220	1
Villing	498	1
Voelfling-lès-Bouzonville	164	1
Volmerange-lès-Boulay	577	1

Le nombre de délégués à été déterminé en fonction de la population de chaque commune. Le conseil se réunit tous les 2 mois environ pour prendre les grandes décisions : vote du budget, des tarifs, des redevances, achat de terrains ou bâtiment, lancement de grands projets d'investissement...

23 650 60



252 km² 23 650 HABITANTS

Composition du Bureau

Fonction	Nom	Délégation de fonction
Président	André BOUCHER	
1 ^{er} vice-président	Pascal RAPP	Dév. Economique - Action sociale - Emploi
2 ^{ème} vice-président	Jean-Michel BRUN	Finances - Commande publique
3 ^{ème} vice-président	Philippe SCHUTZ	Urbanisme - Aménagement du Territoire - Accessibilité
4 ^{ème} vice-président	François TROMBINI	Ordures Ménagères
5 ^{ème} vice-président	Jean-Victor STARCK	Environnement - Transition Energétique - Ecomobilité
6 ^{ème} vice-président	Jean-Claude BRETNACHER	Assainissement - Eau potable
7 ^{ème} vice-président	Franck ROGOVITZ	Ressources Humaines - Mutualisation - Formation
8 ^{ème} vice-président	Thierry UJMA	Internet Haut Débit - Tourisme - Sport - Culture
9 ^{ème} vice-président	François PAYSANT	Petite Enfance - Cantine - Communication

Le Président et les vice-présidents forment le bureau. Chaque vice-président aide le Président dans le pilotage des dossiers de son domaine d'intervention avant un choix collégial en réunion de bureau. Le bureau se réunit deux fois par mois pour préparer les dossiers présentés au conseil et a également une délégation du conseil pour prendre les décisions sur le fonctionnement au quotidien des services.

Spectacle de l'école de musique et de danse de la CCHPB

Pour la 4^e année consécutive, la commune de VOLMERANGE a accueilli en avril 2017, les élèves de l'Ecole de Musique et de Danse de la CCHPB pour un spectacle de 2 heures sur le thème des supers héros dans une salle comble. Inscrit dans le cadre de «Cabanes 2017» du Conseil Départemental, ce concert est un hommage à l'auteur de comics Jack KIRBY, présent au sein des troupes américaines lors de la bataille de DORNOT. Surnommé «le Roi de la bande dessinée», Jack KIRBY, auteur célèbre dans le monde entier pour son imagination créatrice et la puissance visionnaire de son œuvre, a marqué l'histoire des comics à travers ses œuvres emblématiques : Captain America, les Quatre Fantastiques, l'Incroyable Hulk, Thor, les Avengers, X-Men...



Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni à 6 reprises :

Ci-après, nous résumons les principales décisions prises au cours de ces séances :

FINANCES

Le Conseil Municipal décide :

- **d'adopter** le compte administratif 2016 qui présente un excédent de 13 849,91 € en section de fonctionnement et un déficit en section d'investissement de 12 050,93 € ;
- **d'affecter** la somme de 13 849,91 € au compte 1068 en section d'investissement du budget primitif 2017 ;
- **d'adopter** le budget primitif 2017 qui s'équilibre à 521 190,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 124 119,84 € en recettes et dépenses d'investissement ;
- **de maintenir** les taxes pour 2017 comme suit : taxe d'habitation à 12,96 %, taxe foncière bâti à 13,85 % et taxe foncière non bâti à 47,92 % ;
- **d'effectuer** les transferts de crédit suivants :

compte 66111 :	+ 150 € ;
compte 6282 :	- 150 € ;
compte 2188 opération 22 (ID) :	+ 1 700 € ;
compte 21312 opération 22 (ID) :	+ 2 300 € ;
compte 2183 opération 22 (ID) :	- 4 000 € ;
compte 2188 opération 15 (ID) :	- 2 000 € ;
compte 21571 opération 15 (ID) :	+ 2 000 € ;
compte 2188 opération 22 (ID) :	+ 3 500 € ;
compte 2313 opération 41 (ID) :	- 3 500 € ;
compte 2313 opération 41 (ID) :	- 13 100 € ;
compte 2312 opération 41 (ID) :	+ 13 100 € ;
compte 2313 opération 40 (ID) :	- 24 000 € ;
compte 2128 opération 40 (ID) :	+ 24 000 € ;
compte 165 (ID) :	+ 460 € ;
compte 165 (IR) :	+ 460 € ;
compte 2188 opération 22 (ID) :	+ 1 000 € ;
compte 2183 opération 22 (ID) :	+ 2 200 € ;
compte 2313 opération 41 (ID) :	- 3 200 € ;

- **de fixer** l'indemnité du Maire à 30,62 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et l'indemnité des Adjointes à 6,18 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- **de fixer** l'amortissement de la fibre optique sur une durée de 40 ans ;
- **d'accepter** le don de 50 000 € du Syndicat des arboriculteurs de Volmerange-lès-Boulay ;

Délibérations du Conseil Municipal

- **de contracter** une avance de trésorerie de 39 000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine aux conditions suivantes :

- type échéance : trimestrielle index Euribor 3 mois journalier ;
- valeur de l'index : - 0,33 % à novembre 2017 ;
- taux client : 1,60 % avec un taux plancher de 1,60 % ;
- durée : 24 mois ;
- montant de l'échéance : 156,00 € ;
- montant de la dernière échéance : 39 156 € ;
- frais de dossier : 350 € ;
- TEG annuel proportionnel : 2,06 % ;

- **de contracter** une ligne de trésorerie de 41 000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine aux conditions suivantes :

- type échéance : trimestrielle index Euribor 3 mois journalier ;
- valeur de l'index : - 0,33 % à novembre 2017 ;
- taux client : 1,60 % avec un taux plancher de 1,60 % ;
- durée : 12 mois ;
- montant de la commission d'engagement : 246 €.

Il s'engage à rembourser l'avance de trésorerie au fur et à mesure du versement des subventions et du FCTVA. Il s'engage également à rembourser la ligne de trésorerie non causée sur 3 ans maximum.

SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal décide :

- **de fixer** la caution pour les locations de la salle polyvalente comme suit :

- 1 000 € pour les locataires domiciliés dans la commune ;
- 2 000 € pour les locataires domiciliés hors de la commune ;

- **de fixer** les nouveaux tarifs de salle polyvalente qui s'appliqueront aux contrats de location signés à compter du 28 novembre 2017 :

- location 24h de la salle : 350 € ;
- location 24h de la cuisine : 100 € ;
- location 48h (week-end complet) de la salle : 600 € ;
- location 48h (week-end complet) de la cuisine : 150 € ;
- location à l'heure de la salle : 30 € ;
- location à l'heure de la cuisine : 100 € (pour la durée de la location si location à l'heure)

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide :

- **d'accorder** les subventions suivantes :

Délibérations du Conseil Municipal

- AFAEI : 60 € (brioches de l'amitié) ;
- Football Club de Volmerange lès Boulay : 2 500 € ;
- Ligue contre le cancer : 30 € ;
- Prévention routière : 80 € ;
- Restos du cœur : 50 € ;
- MJC de Volmerange lès boulay : 395 € (repas des aînés 2017) ;
1 400 € (fête de Noël des enfants 2016) ; 1000 € (subvention annuelle) ;

- **de solliciter** une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école «Le Pâtural». Le montant du projet subventionnable s'établit à 4 007,50 € HT ;

- **de procéder** à la réfection de la couverture et de la charpente du clocher de l'église paroissiale, selon les devis suivants :

- société CHARPENTIER (réfection de la couverture) pour un montant de 53 925,00 € HT ;
- société AUBRIAT (traitement de la charpente) pour un montant de 7 990,00 € HT ;
- pour un montant total du projet : 61 915,00 € HT ;

- **de solliciter** auprès de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'AMITER, selon le plan de financement ci-dessous :

- subvention DETR sollicitée (35 %) : 21 670,00 € ;
- subvention AMITER sollicitée (30 %) : 18 574,00 € ;
- autofinancement : 21 671,00 €.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide :

- **de répartir** la facture CUMA du MILLENIUM d'un montant total de 3 045,60 € comme suit :

- 1 845,60 € TTC pour l'AFR de Volmerange-lès-Boulay ;
- 1 200,00 € TTC pour la commune de Volmerange-lès-Boulay.

INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver** la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire en date du 30 août 2017 ;

- **d'autoriser** le Maire à signer une convention de groupement de commande et de mandat avec la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois pour le recrutement d'un prestataire pour la mesure des polluants, effectuée au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieure. Il charge le Maire de signer toutes les pièces administratives et financières s'y afférant ;

- **de valider** le montant des attributions de compensation liées au passage en régime de fiscalité unique (FPU) pour les onze communes de la Houve.

Délibérations du Conseil Municipal

PERSONNEL

Conformément à la réforme du statut des fonctionnaires prévue par les décrets n°2016-596 du 12 mai 2016 et n°2016-1372 du 12 octobre 2016, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

NB	GRADES ACTUELS	CAT	NB	NOUVEAUX GRADES	CAT	Heures
2	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	2	Adjoint technique	C	Temps complets
1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	Adjoint technique	C	Temps non complets
1	Adjoint technique PPAL 2 ^{ème} classe	C	1	Adjoint technique PPAL 2 ^{ème} classe	C	Temps complets
1	Adjoint administratif PPAL 1 ^{ère} classe	C	1	Adjoint administratif PPAL 1 ^{ère} classe	C	Temps non complets
1	Agent de maîtrise PPAL	C	1	Agent de maîtrise PPAL	C	Temps non complets
1	Animateur	B	1	Animateur	B	Temps complets

IMMOBILIER

Le Conseil Municipal décide :

- **de restituer** la caution de 450 € à M^{me} Claire NOEL, suite à son départ du logement situé 31B quartier Nied à Volmerange-lès-Boulay ;
- **de louer**, du 1^{er} avril au 30 avril 2017, le logement situé 31B quartier Nied à M. et M^{me} Pierre ALBERT moyennant un loyer de 452 €. M. Pierre ALBERT s'est retiré lors du vote de ce point ;
- **de louer** à compter du 1^{er} août 2017, le logement situé 31B quartier Nied à M^{me} Laure MARCHAL, moyennant un loyer mensuel de 452 € ;
- **de louer** à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée de 9 ans :
 - les parcelles cadastrées section 7 n°13 de 0ha 56a 22ca chemin de Loutremange et section 7n°30 de 0ha 21a 89ca chemin de Loutremange à l'EARL LES LISERONS à raison de 3 quintaux l'hectare ;
 - les parcelles cadastrées section 6 n°28D de 2ha 72a 50 ca en Grass ; section 6 n°28E de 3ha 41a 90 ca en Grass ; section 6 n°81 (en partie) de 0ha 05a 68 ca en Grass ; section 6 n°58 de 0ha 61a 10 ca chemin de Helstroff à M. Pierre ALBERT à raison de 3 quintaux l'hectare. M. Pierre ALBERT s'est retiré lors du vote de ce point ;
- **de louer** à compter du 1^{er} décembre 2017, le logement situé 31B quartier Nied à M^{me} Marylène FEDERSPIEL, moyennant un loyer mensuel de 452 € ;
- **de restituer** la caution de 452 € à M^{me} Laure MARCHAL, suite à son départ du logement situé 31B quartier Nied ;
- **d'augmenter** à compter du 1^{er} janvier 2018, le montant des loyers communaux de + 0,90 % conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers.

Délibérations du Conseil Municipal

ACCUEIL PERISCOLAIRE et ECOLE

Le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter** les devis des intervenants pour les activités mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires :

- atelier éveil corporel : 28,50 € de l'heure + cotisation annuelle d'adhésion de 100 € ;
- atelier théâtre : 48 € de l'heure ;
- atelier écriture : 50 € de l'heure ;
- atelier poterie : 45 € de l'heure.

Le nombre de séances à effectuer est à déterminer en fin d'année scolaire. Les frais kilométriques ainsi que les frais d'achat de produit sont en sus ;

- **de fixer** les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2016/2017 comme suit :

- les frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2016/2017 ont été de 62 040 € soit 1 320 € par élève (47 élèves inscrits) ;
- les frais de fonctionnement de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2016/2017 ont été de 23 616 € soit 363,32 € par élève (65 élèves inscrits) ;
- les frais de fonctionnement pour l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2016/2017 ont été de 141 308 € pour les dépenses et de 95 676 € pour les recettes.

Il reste à répartir entre les communes, la somme de 45 632 €, déduction faite des participations de la CAF et des familles, ce qui nous donne un prix de l'heure de 2,4574 € (total des heures de présence : 18 569 heures).

Répartition totale par commune : frais de fonctionnement 2016/2017 et avance frais de fonctionnement école maternelle 2017/2018 (pour Charleville et Hinckange) :

• commune de CHARLEVILLE SOUS BOIS :	21 423,48 € ;
• commune de HINCKANGE :	19 910,46 € ;
• commune de GUINKIRCHEN :	1 320,00 € ;
• commune de HELSTROFF (SIVOS DES SAULES) : .	3 366,64 € ;
• commune de MOMERSTROFF :	2 640,00 € ;
• commune de BOULAY :	363,32 € ;
• commune de DENTING :	363,32 € ;
• commune de NIEDERVISSE :	1 683,32 € ;
• commune de VOLMERANGE-LES-BOULAY :	91 216,92 €.

DIVERS

Le Conseil Municipal décide :

- **de fixer** le prix de vente de l'ancien photocopieur de l'école le Pâtural » à 120 € ;
- **d'acquérir** le véhicule Renault Kangoo auprès de M. Yves JONQUARD au prix de 2 000 €. Il charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du vendeur et des services de la Préfecture pour l'immatriculation du véhicule.

Délibérations du Conseil Municipal

Elections sénatoriales : désignation des délégués

Le Maire donne lecture des dispositions législatives concernant la désignation des délégués aux élections du Sénat du 24.09.2017 dans le Département. Il y a lieu de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Mise en place du bureau électoral :

M^{me} Elisabeth KIHN-BACK a été désignée en qualité de secrétaire.

Messieurs Sébastien ROBERT, Sébastien NEVEU, Jean-Claude BRETNACHER et Marc CAILLET ont été désignés membres.

Elections des candidats titulaires – 1^{er} TOUR

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de votes blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

ALBERT Pierre : 10 voix
JENCZAK Thierry : 9 voix
BRETNACHER Jean Claude : 7 voix
CAILLET Marc : 7 voix
Messieurs ALBERT Pierre, JENCZAK Thierry et BRETNACHER Jean-Claude ont obtenu la majorité absolue et ont été élus.

Elections des candidats suppléants – 1^{er} TOUR

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de votes blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

CAILLET Marc : 11 voix
FRENZEL Patrick : 11 voix
PIERRON Francis : 11 voix
Messieurs CAILLET Marc, FRENZEL Patrick et PIERRON Francis ont obtenu la majorité absolue et ont été élus.



Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire s'élève à 226 964 € et se décompose comme suit :

ECOLE MATERNELLE :

Total des frais : 62 040 € (61 845 € en 2015/2016)
dont charges de personnel communal : 45 924 €

Prix de revient par enfant (47 inscrits) : 1 320 € (1 085 € en 2015/2016)

ECOLE ELEMENTAIRE :

Total des frais : 23 616 € (24 115 € en 2015/2016)
dont charges de personnel communal : 6 755 €

Prix de revient par enfant (65 inscrits) : 363,32 € (423,07 € en 2015/2016)

PERISCOLAIRE :

Total des frais : 141 308 € (134 847 € en 2015/2016) dont charges de personnel : 83 711 €. Nombre d'heures de présence des enfants : 18 569 heures (22 379 heures en 2015/2016)

Recettes :

o Participation des familles : 48 331 € (50 905 € en 2015/2016)

o Participation de la CAF : 47 345 € (51 795 € en 2015/2016)

o Participation des communes : 45 631 € (32 147 € en 2015/2016)

A charge des communes : 2,4574 € de l'heure

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

BILAN DES PARTICIPATIONS :

Les communes de HINCKANGE et CHARLEVILLE-SOUS-BOIS reversent à VOLMERANGE respectivement 19 910,46 € (17 298,36 € en 2015/2016) et 21 423,48 € (14 613,81 € en 2015/2016) pour le fonctionnement de l'école et du périscolaire.

D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE, soit en élémentaire, soit en maternelle (BOULAY, HELSTROFF, MOMERSTROFF, NIEDERVISSE et DENTING).

Leur participation totale s'élève à 8 416,60 €.

Budget primitif 2017

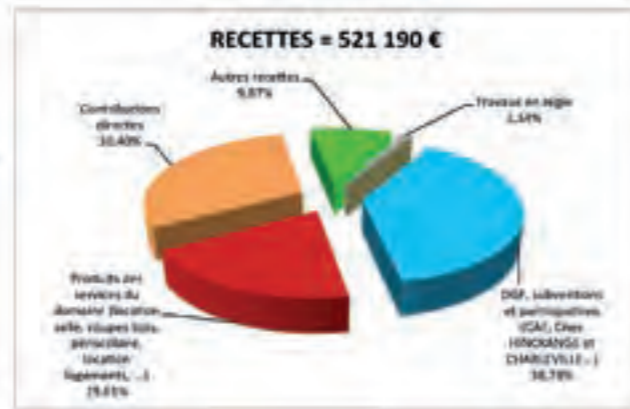
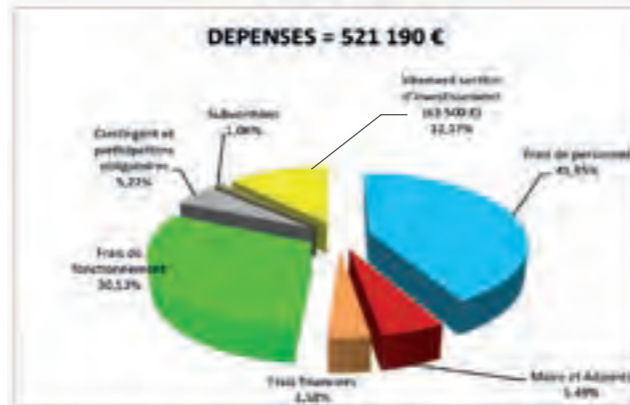
FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 521 190 €

Frais de personnel.....	41,95%
Maire et Adjointes	5,49%
Frais financiers	3,58%
Frais de fonctionnement.....	30,53%
Contingent et participations obligatoires	5,22%
Subventions.....	1,06%
Virement section d'investissement (63 500 €)....	12,17%

RECETTES : 521 190 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	38,78%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	19,61%
Contributions directes	30,40%
Autres recettes	9,87%
Travaux en régie	1,34%



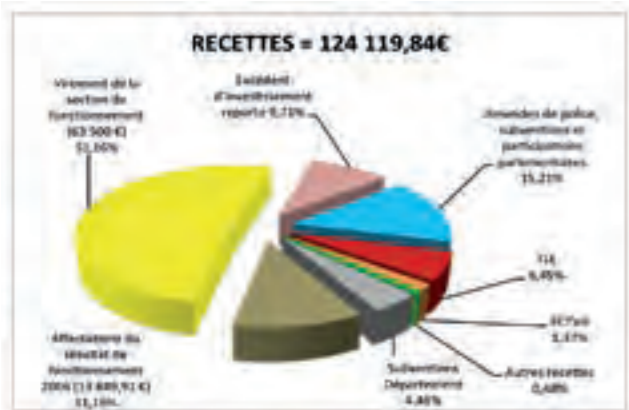
INVESTISSEMENT

DEPENSES : 124 119,84 €

Remboursement caution.....	0,36%
Remboursement capital emprunt.....	28,92%
Travaux bâtiments	12,81%
Mobilier urbain, matériel divers	2,42%
Aménagement aire de jeux.....	29,54%
Fonds concours fibre optique	6,61%
Travaux parking + voirie	19,34%

RECETTES : 124 119,84 €

Amendes de police, subventions et participations parlementaires.....	15,21%
TLE	6,45%
FCTVA	1,37%
Autres recettes	0,48%
Subventions Département.....	4,46%
«Affectation du résultat de fonctionnement 2016 (13 849,91 €)»	11,16%
Virement de la section de fonctionnement (63 500 €).....	51,16%
Excédent d'investissement reporté.....	9,71%



Compte administratif 2017

FONCTIONNEMENT

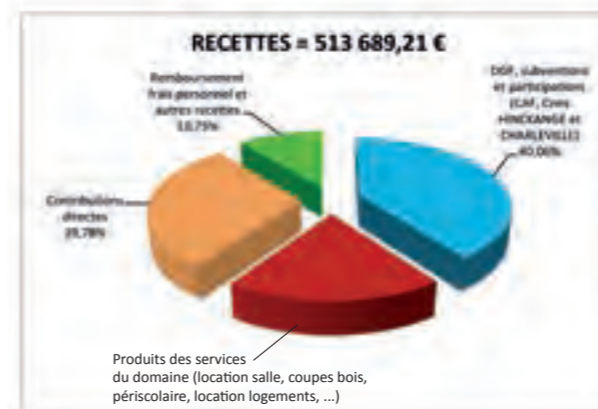
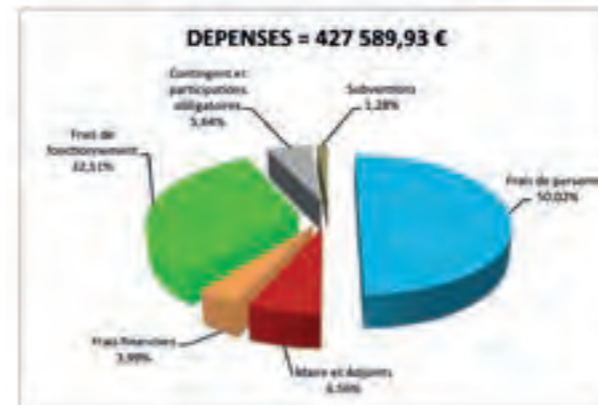
DEPENSES : 427 589,93 €

Frais de personnel.....	50,02%
Maire et Adjointes	6,56%
Frais financiers	3,99%
Frais de fonctionnement.....	32,51%
Contingent et participations obligatoires	5,64%
Subventions.....	1,28%

RECETTES : 513 689,21 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	40,06%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	19,41%
Contributions directes	29,78%
Remboursement frais personnel et autres recettes.....	10,75%

Le compte administratif n'a pas encore été voté



INVESTISSEMENT

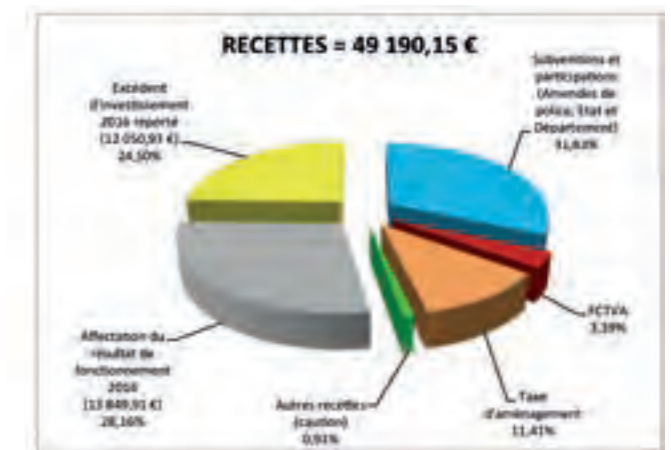
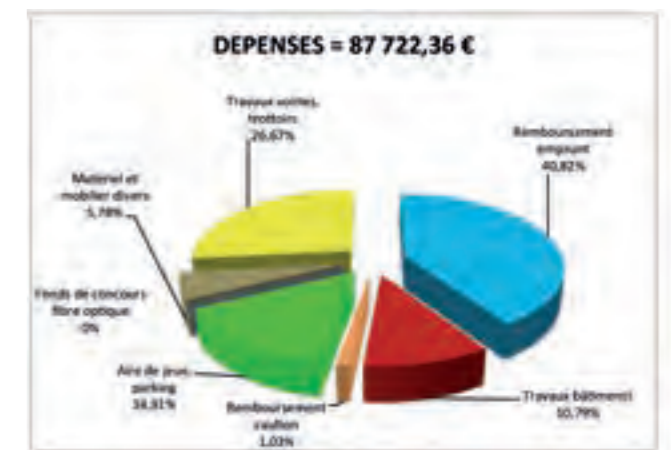
DEPENSES : 87 722,36 €

Remboursement emprunt	40,82%
Travaux bâtiments	10,79%
Remboursement caution.....	1,03%
Aire de jeux, parking.....	14,91%
Fonds de concours fibre optique	0,00%
Matériel et mobilier divers	5,78%
Travaux voirie, trottoirs	26,67%

RECETTES : 49 190,15 €

Subventions et participations (Amendes de police, Etat et Département)	31,63%
FCTVA	3,39%
Taxe d'aménagement.....	11,41%
Autres recettes (caution).....	0,91%
«Affectation du résultat de fonctionnement 2016 (13 849,91 €)»	28,16%
«Excédent d'investissement 2016 reporté (12 050,93 €)»	24,50%

Le compte administratif n'a pas encore été voté



PAGE PRATIQUE

numéros utiles numéros d'urgence

SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

SOUS-PREFECTURE.....	03 87 79 14 22
TRESOR PUBLIC.....	03 87 79 16 78
D.D.E. - U.T.R.....	03 87 79 48 49
O.N.F.....	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY).....	03 87 79 25 04
ASSAINISSEMENT.....	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE.....	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL.....	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT.....	0 811 010 212
E.R.D.F. RACCORDEMENT.....	0 810 818 475
G.R.D.F. (URGENCE).....	0 810 433 057
ECLAIRAGE PUBLIC.....	03 87 79 18 31
G.R.D.F.....	0 800 47 33 33

DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE.....	03 87 79 40 50
SOINS A DOMICILE.....	03 87 79 14 96
SMVT.....	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF.....	03 87 57 37 75
AMAPA.....	03 87 69 04 13
CLIC DE LA NIED.....	03 87 21 98 87
CENTRE HOSPITALIER DE BOULAY.....	03 87 79 40 00
CENTRE MEDICO SOCIAL.....	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT.....	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

JAGER-BEAUVEIL - BOULAY.....	03 87 79 25 46
------------------------------	----------------

LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : DELVOT - ZENGLEIN.....	03 87 79 10 96
BOULAY : CHANSON - SCHOUMACHER.....	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE.....	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOULLE-LIBOTTE.....	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG.....	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY.....	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT.....	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE.....	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER.....	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER.....	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK.....	03 87 93 08 48

Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37

DENTISTES

DRUI & NEY.....	03 87 79 26 00
FAEDI.....	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER.....	03 87 21 55 51

Les dentistes assurent un tour de garde
le dimanche de 9h à 12h
Pour connaître le dentiste de garde,
appelez le Centre d'Urgence : **Tél. 15**

AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE.....	03 87 57 33 33
--------------------------	----------------

SAGE FEMME

HENNER - BOULAY.....	09 80 94 25 66
----------------------	----------------

INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURGUIGNON / BOURY / ANGELETTI.....	03 87 55 00 55
MANGIN.....	06 07 41 22 51
NADE / JAKIMOW / HERIN.....	03 87 57 33 32
WEBER.....	06 15 25 42 25
HARTMANN / CHARPENTIER / BERTOLOTTI.....	03 87 64 21 68
BOUR / AUBERT.....	06 29 79 44 38

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSE-BLANCO.....	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER.....	03 87 79 28 19
JOACHIM (OSTEOPATHE).....	06 87 65 31 36
MARTIN.....	03 87 52 11 32

MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ / GIRY.....	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF.....	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI.....	03 87 79 43 10
AVILES / ZEROUALI.....	03 87 57 47 50



Besoin d'un médecin en dehors
des heures de garde... APPELEZ :

Médigarde 0820 33 20 20

PEDICURES-PODOLOGUES

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY.....	03 87 79 10 51
---------------------------------	----------------

ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY.....	03 87 79 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE".....	03 87 17 94 15
LYCEE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES.....	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE.....	03 87 79 13 14

CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT.....	03 87 79 35 09
----------------------	----------------

ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN.....	03 87 52 60 08
SPACHER.....	03 87 35 08 40
RASS.....	06 11 83 21 91
GRAFF.....	03 54 21 55 41

SERVICES JURIDIQUES

NOTAIRE : M ^e DAUPHIN.....	03 87 57 38 38
AVOCATS : M ^e MOLINARI.....	03 87 35 00 72
M ^e SEYVE.....	03 87 57 38 88
M ^e ZENTNER.....	03 87 55 16 91
HUISSIER : M ^e WIMMER.....	03 87 79 23 52

POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER.....	03 87 79 13 60
----------------	----------------

VETERINAIRES

LES 4 PATTES.....	03 87 57 90 83
SARBA.....	03 87 79 15 52

PAGE PRATIQUE

Mairie

7 quartier Eglise

57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Tél : 03 87 79 26 17

Email : volmerangelesboulay@orange.fr

Permanences de Mairie :

Les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions

Accueil assuré par M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle

Les mercredis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement et les structures intercommunales

Les vendredis de 19 h 00 à 20 h 00

Accueil assuré par M. Sébastien ROBERT pour les travaux et l'urbanisme

Location de la salle : 3 possibilités de réservation s'offrent à vous :

■ Par Internet sur le site de Volmerange : www.volmerangelesboulay.fr

■ Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17

■ A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

Correspondance du Républicain Lorrain :

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Email : vitibrun@yahoo.fr

La déchetterie :



Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00

Du mardi au vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.

Planning collecte Multiflux jours fériés 2018 :

Report de dates :

■ Vendredi 30 mars 2018 reporté au samedi 31 mars 2018 ;

■ Vendredi 28 décembre 2018 reporté au samedi 29 décembre 2018;

SERVICES INTERCOMMUNAUX



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET

DU PAYS BOULAGEOIS 03 87 79 52 90

DECHETTERIE BOULAY 06 72 18 06 21

PISCINE 03 87 79 17 97

R.A.M. 03 87 37 20 24

SOLIBUS 03 87 37 52 59

MAISON DE LA PETITE ENFANCE - BOULAY 03 87 79 20 58

POMPIERS..... 18

GENDARMERIE..... 17 ou 03 87 79 11 11

SAMU 15



*Repas des aînés
en février 2017*



*La chasse aux
oeufs de Pâques*



*La MJC à Santec
visite du phare*



Saint-Nicolas à l'école



Spectacle de gym.



*Méthode préhistorique
pour faire du feu*



*La MJC à Santec
(Bretagne)*